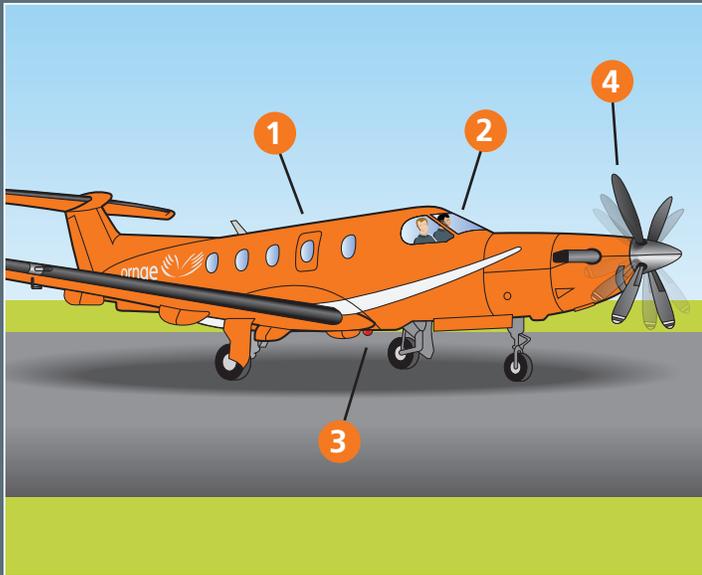


S'APPROCHER OU S'ÉLOIGNER D'UN AÉRONEF À VOILURE FIXE

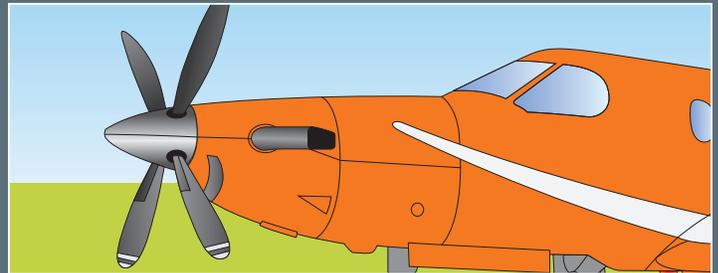
Signes qu'un aéronef s'apprête à se déplacer



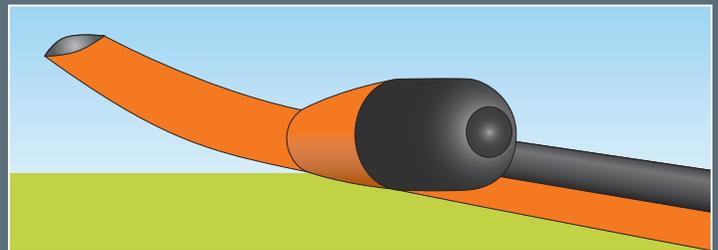
Ne pas s'approcher de l'aéronef lorsque :

1. Les portes sont fermées ;
2. Les pilotes sont dans l'habitacle ;
3. Le feu anticollision rouge est allumé ;
4. L'hélice tourne.

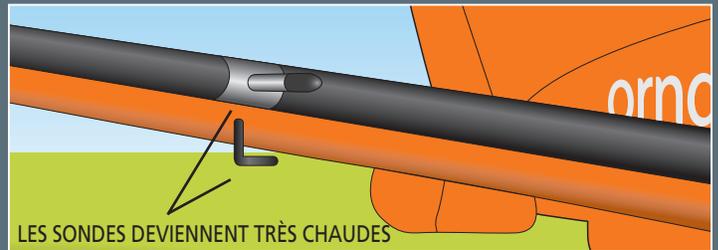
Prudence à l'approche...



... de l'hélice.

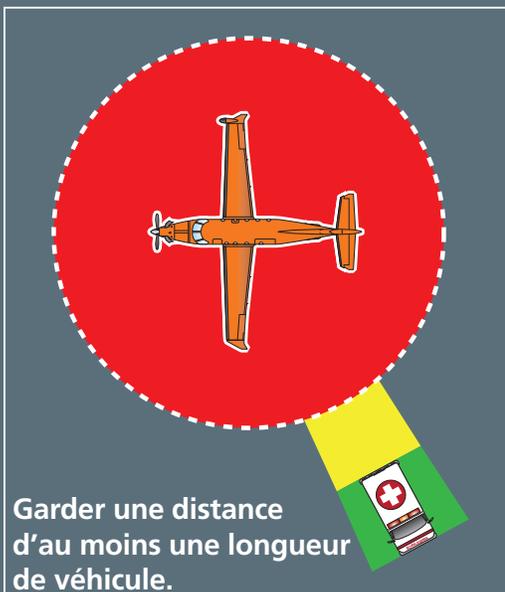


... de l'ailette (bout de l'aile) et du radôme.



... de la sonde argentée (indicateur d'angle d'attaque) à l'avant de l'aile et de la barre en dessous (tube de Pitot).

CORRIDOR D'APPROCHE SÉCURITAIRE POUR VÉHICULES



1. Les véhicules doivent demeurer à une distance d'environ 15 m (50 pi) ou d'au moins deux longueurs de véhicule de l'aéronef jusqu'à ce qu'un pilote signale qu'il est sécuritaire de s'approcher.
2. Les véhicules doivent toujours demeurer à une distance d'au moins une longueur de véhicule de la partie la plus proche de l'aéronef.
3. Les véhicules doivent se faire guider par un membre d'équipage de conduite s'ils doivent reculer vers l'aéronef.